



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Que faire si un élève n'a pas de lycée d'affectation après la troisième ?

Vérfifié le 25 septembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Tout élève ayant une décision d'orientation pour la seconde générale et technologique (public ou privé sous contrat) en fin de 3^e doit être admis dans un lycée public. L'affectation se fait de préférence dans son secteur géographique.

Si vous n'avez pas reçu d'avis d'affectation par manque de place disponible, vous devez contacter la direction des services départementaux de l'éducation nationale de votre secteur géographique :

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal. Le choix d'une commune dans la liste de suggestion déclenchera automatiquement une mise à jour du contenu

- [Direction des services départementaux de l'Éducation nationale](http://www.education.gouv.fr/cid3/les-regions-academiques-academies-et-services-departementaux-de-l-education-nationale.html#La_carte_des_regions_academiques_et_les_coordonnees_des_rectorats_vice-rectorats_et_services_departementaux_de_l_Education_nationale) [↗](#) (http://www.education.gouv.fr/cid3/les-regions-academiques-academies-et-services-departementaux-de-l-education-nationale.html#La_carte_des_regions_academiques_et_les_coordonnees_des_rectorats_vice-rectorats_et_services_departementaux_de_l_Education_nationale)

Vous pouvez également vous rapprocher du principal de votre collège ou d'un conseiller d'orientation-psychologue de l'éducation nationale dans un centre d'information et d'orientation (CIO). Ils vous accompagneront dans la recherche d'une place dans un lycée.

- [Centre d'information et d'orientation \(CIO\)](https://www.education.gouv.fr/annuaire?keywords=&field_type_etablissement=6&field_status=All&geo_point=) [↗](#) (https://www.education.gouv.fr/annuaire?keywords=&field_type_etablissement=6&field_status=All&geo_point=)

Pour en savoir plus

- [L'orientation en 3e et l'affectation en lycée](https://www.education.gouv.fr/cid23858/le-calendrier-de-l-orientation-en-troisieme.html) [↗](#) (<https://www.education.gouv.fr/cid23858/le-calendrier-de-l-orientation-en-troisieme.html>)
Ministère chargé de l'éducation